



13.02.2014 18:22:09 AWP 1483

Suisse / 1204 (AWP)

Introduction en bourse, Banque

Le fonds immobilier La Foncière va augmenter son capital de 75 mio CHF

Genève (awp) - Le fonds de placement immobilier La Foncière va augmenter son capital par le biais d'une émission de nouvelles parts, a annoncé jeudi la Banque cantonale de Genève (BCGE), qui agira en tant que banque dépositaire. L'augmentation de capital porte sur 75 mio CHF.

Investissements Fonciers, qui dirige le fonds de placement La Foncière, va procéder du 10 au 20 mars à cette augmentation de capital. Cette opération aura lieu avec droits préférentiels de souscription.

Le fonds immobilier veut augmenter sa voilure afin "d'accompagner le financement des nombreux projets de construction en cours", selon le communiqué. Cela permettra de réduire dans un premier temps les engagements hypothécaires, qui ont augmenté de façon significative suite aux dernières acquisitions d'immeubles. Dans un deuxième temps, cela permettra de nouvelles acquisitions.

Le prix de souscription des nouvelles parts, dont le négoce débutera le 10 mars, s'établit à 694 CHF. Il se compose de la valeur nette d'inventaire du dernier bouclage annuel, soit au 30 septembre 2013. S'y ajouteront les revenus cumulés, ainsi que la commission d'émission et les frais accessoires.

Le nombre de nouvelles parts à émettre sera déterminé par la direction du fonds à l'échéance de la période de souscription sur la base du nombre de droits de souscription exercés, précise le communiqué, qui table sur un maximum de 112'740 nouvelles parts. Toutefois, le montant final pourra se révéler inférieur à ce chiffre. Une nouvelle part donne droit à 10 parts actuelles et la libération des nouvelles parts est fixée au 31 mars.

dg/fah